



PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi

Unité territoriale de Paris
Pôle 3 E - DMTEL
210, quai de Jemmapes
CS 80104 - 75468 Paris cedex 10
Tél. : 01 44 84 43 48

DONNÉES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL PARISIEN – JANVIER 2011

En janvier, la demande d'emploi à Paris baisse en catégorie A de 0,3 % (IDF : - 0,4 % ; FM : - 0,7 %) et de 0,3 % en catégorie ABC.

Cette variation mensuelle, synchrone à celle observée au niveau régional ou national, amortie les hausses du précédent trimestre.

Les variations annuelles restent positives tout en conservant leur orientation à la baisse.

LA DEMANDE D'EMPLOI

■ A PARIS

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégorie A s'établit à 113 620 fin janvier 2011 (514 460 en IDF) avec une baisse de 350 inscrits par rapport au mois précédent (soit - 0,3 %). Sur un an, la hausse est de + 1,5 % (IDF : - 0,4 % mensuel ; + 2,3 % annuel).

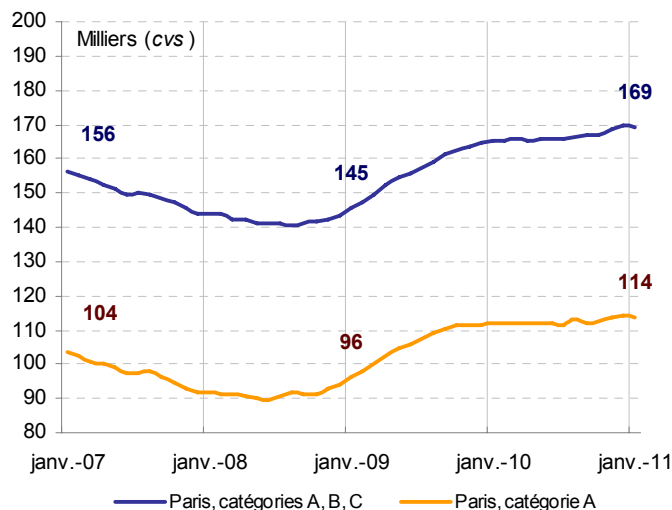
En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (2 703 200) diminue de - 0,7 % (+ 1,4 % sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégorie A, B, C s'établit à 169 290 fin janvier 2011 (723 180 en IDF) avec une baisse de 460 inscrits par rapport au mois précédent (soit - 0,3 %). Sur un an, la hausse est de + 2,5 % (IDF : - 0,2 % mensuel ; + 3,9 % annuel).

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C (4 045 200) ne varie pas ce mois (+ 4,4 % sur un an).

L'évolution mensuelle se caractérise par une baisse pour les hommes (- 0,6 %) et une légère augmentation pour les femmes (+ 0,1 %) avec des évolutions annuelles plus favorables aux hommes : en A (hommes : + 0,8 % ; femmes : + 2,2 %) comme en ABC (hommes : - 0,3 % ; femmes : - 0,2 %). Le nombre d'inscrits parisiens de moins de 25 ans en catégorie A est de 7 580, avec une variation nulle ce mois. Avec 50 demandeurs de moins en un an, leur variation annuelle est de - 0,7 %, une baisse à un rythme plus lent (- 1,7 % en décembre). En catégorie A, leur part actuelle à 6,7 % reste inférieure à celle de l'IDF (12 %) et de la France métropolitaine (16,2 %).

La demande d'emploi de longue durée de plus d'un an (74 950 en cat. ABC) varie de + 0,4 % (+ 280) avec une hausse annuelle de + 10,8 % (+ 11,6 % le mois précédent) avec une part (43,3 %) proche de celle de décembre.



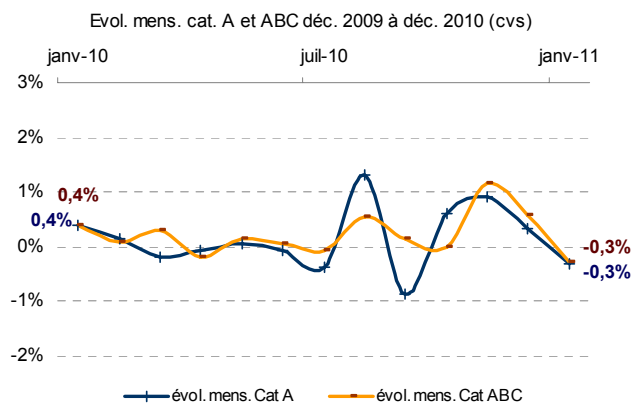
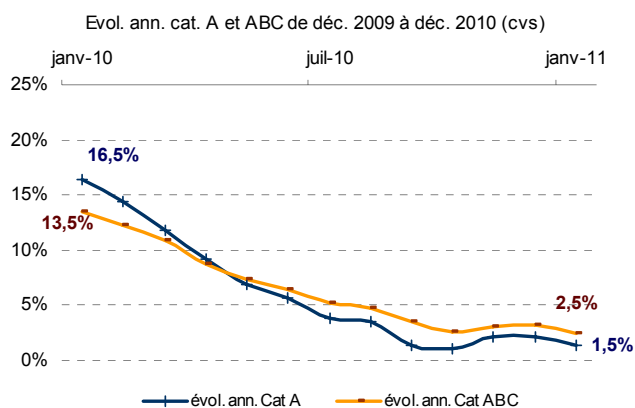
Le nombre des demandeurs d'emploi de moins d'un an augmente (- 0,8 %) par rapport à décembre avec une variation annuelle négative (- 3,2 %) améliorée par rapport à décembre (- 2,5 %).

En janvier, les entrées à Pôle Emploi (20 311 en cat. ABC, données brutes) sont plus importantes qu'en décembre (17 237). Comparée au volume d'entrées de janvier 2009 (20 092) la variation annuelle est positive ce mois (+ 0,8 % ; - 1,3 en décembre).

En données cvs, le volume des offres d'emplois collectées par Pôle emploi, 18 050 (décembre : 19 450), accusent une baisse sensible par rapport aux offres du même mois en 2009 (21 600) et présentent une évolution annuelle sur 3 mois glissants négative de - 2,2 %. Celle des emplois temporaires (de 1 à 6 mois) est plus prononcée (- 10,8 %) que celle des offres d'emplois durables (+ 7,3 %).

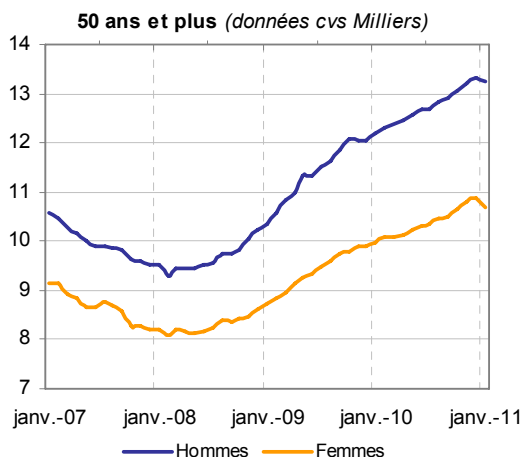
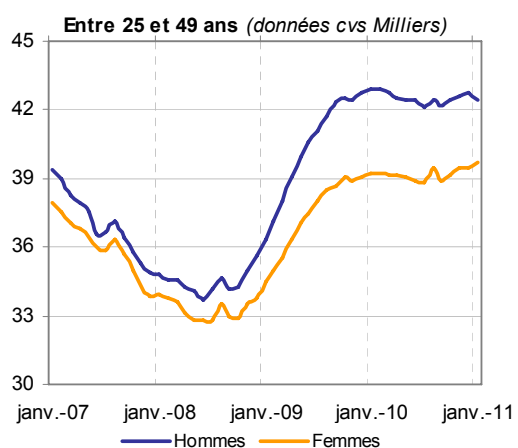
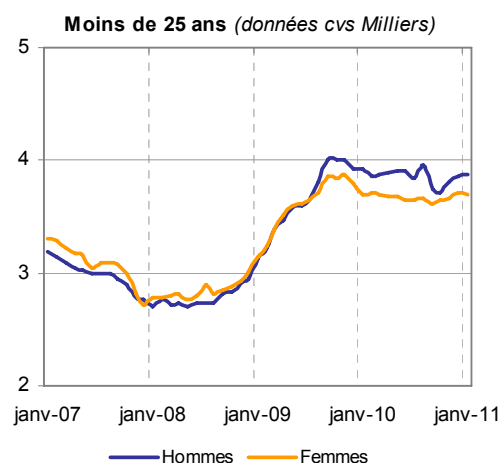
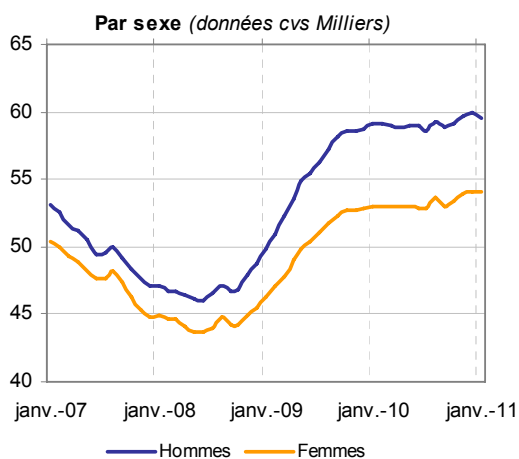
En raison des récentes préconisations de la Dares pour la présentation et diffusion des statistiques mensuelles du marché du travail, cette publication diffère des précédentes. Par ailleurs, certaines données ne peuvent être comparées avec celles des mois antérieurs : les séries ont été corrigées par des coefficients cvs réactualisés ou traitées selon d'autres modalités de calcul.

Tendances des évolutions annuelles et mensuelles des catégories A et ABC de janvier 2010 à janvier 2011



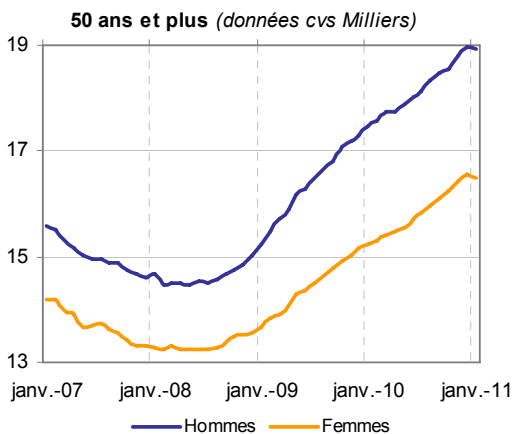
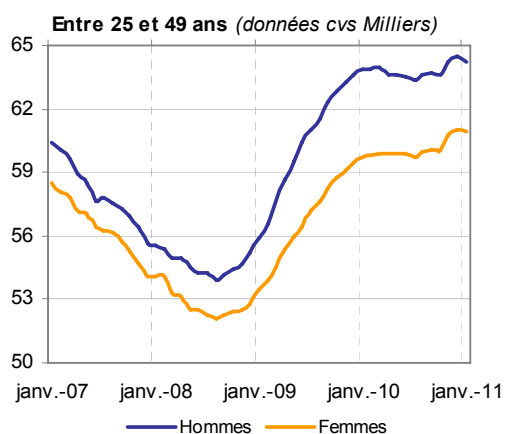
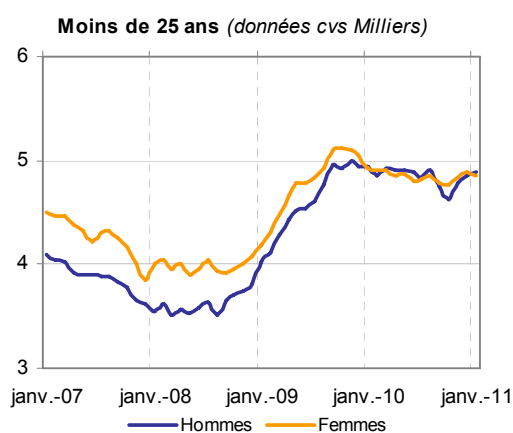
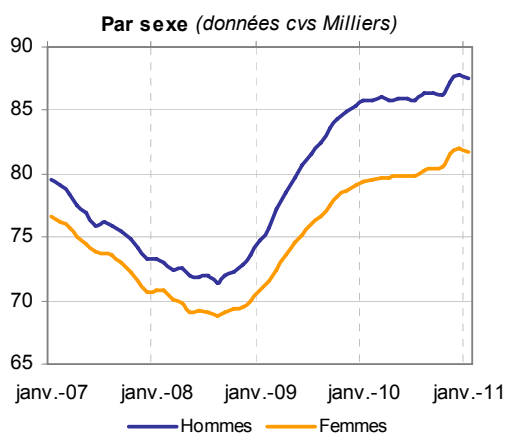
■ DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE (Catégorie A)

- A Paris, au mois de janvier 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A varie de :
 - 0,6 % pour les hommes (+ 0,8 % sur un an) et de + 0,1 % pour les femmes (+ 2,2 % sur un an).
- Le nombre de ceux âgés de moins de 25 ans ne varie pas (– 0,7 % sur un an) ; 6,7 % de la cat. A.
- Le nombre de ceux âgés de 25 à 49 ans diminue de – 0,1 % (– 0,1 % sur un an) ; 72,3 % de la cat. A.
- Le nombre de ceux de 50 ans et plus diminue de – 1,1 % (+ 7,9 % sur un an) ; 21,1 % de la cat. A.



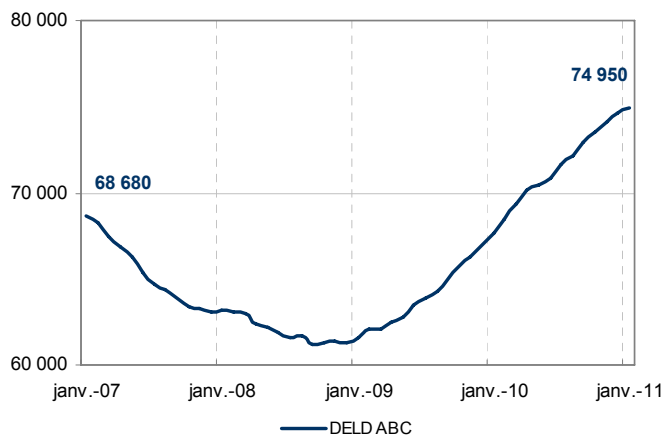
■ DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE (Catégorie A, B, C)

- A Paris, au mois de janvier 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC varie de :
 - 0,3 % pour les hommes (+ 2 % sur un an) et de – 0,2 % pour les femmes (+ 3,1 % sur un an).
- Le nombre de ceux âgés de moins de 25 ans diminue de – 0,1 % (– 1,3 % sur un an) ; 5,7 % de la cat. A.
- Le nombre de ceux âgés de 25 à 49 ans diminue de – 0,3 % (+ 1,3 % sur un an ; 73,9 % de la cat. A.
- Le nombre de ceux de 50 ans et plus diminue de – 0,3 % (+ 8,7 % sur un an ; 20,3 % de la cat. A.



■ ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (données cvs)



- Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C depuis plus d'un an varie de + 0,4 % sur un mois, en hausse de + 10,8 % sur un an.
- Le nombre d'inscrits depuis moins d'un an varie de – 0,8 % sur un mois, en baisse de – 3,2 % sur un an.
- La part des demandeurs inscrits depuis plus d'un an (44 %) évolue de 0,3 % ce mois et de 3,3 % sur un an.
- En janvier, l'augmentation des DELD est en IDF de : + 0,4 % (+ 15,3 % sur un an) ; la diminution en France métropolitaine de : – 0,2 % (+ 16,5 % sur un an).

■ DEMANDEURS D'EMPLOI AYANT UN DROIT PAYABLE AU RSA

A Paris, en janvier 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et ayant un droit payable au revenu de solidarité active (RSA) est de 19 680 (soit 18 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, données brutes).

En janvier 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C et ayant un droit payable au RSA est de 24 650 (soit 15 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C, données brutes).

Les entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont de 2 663 en janvier 2011 (soit 15 % des entrées en catégories A, B, C, données brutes).

Les sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont de 2 849 en janvier 2011 (soit 16 % des sorties en catégories A, B, C, données brutes).

Demands d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

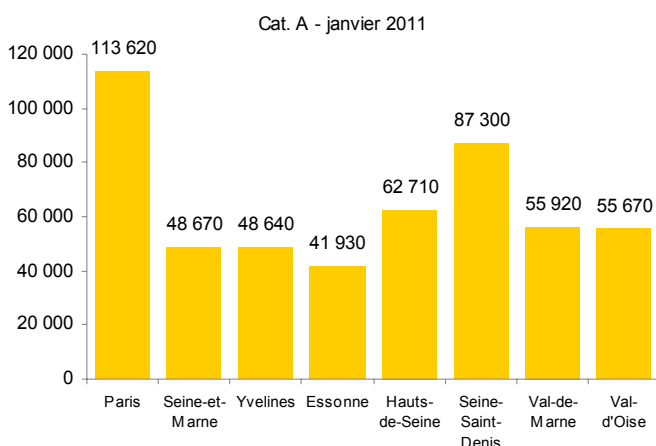
Données brutes	janv 2010	déc 2010	janv 2011
Paris			
Demandeurs d'emploi en catégorie A	nd	19 680	20 370
RSA socle seul	nd	16 215	16 595
RSA socle et activité	nd	1 741	1 932
RSA activité seul	nd	1 724	1 843
Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C	nd	24 650	25 139
RSA socle seul	nd	17 796	17 932
RSA socle et activité	nd	3 284	3 447
RSA activité seul	nd	3 570	3 760

Source : STMT - Pôle emploi, Dares, Direccte IDF / ESE

■ EN ILE-DE-FRANCE

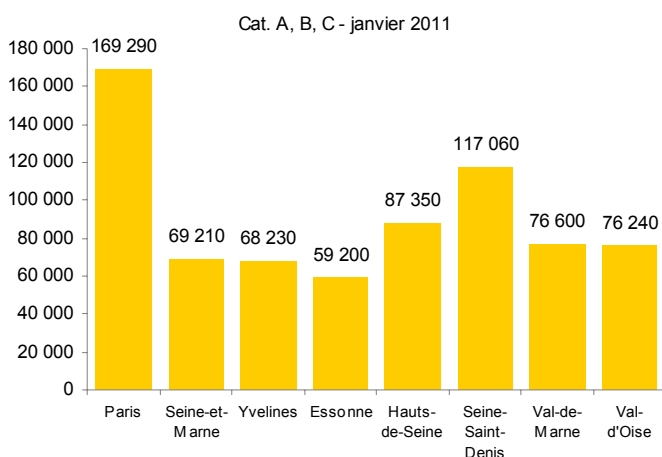
S'agissant de la catégorie A, par département, le nombre de demandeurs d'emploi en janvier 2011 varie entre - 1,5 et + 0,2 % par rapport au mois précédent :

Paris	- 0,3 %
Seine-et-Marne	0,1 %
Yvelines	- 0,6 %
Essonne	0,1 %
Hauts-de-Seine	- 0,4 %
Seine-Saint-Denis	- 0,4 %
Val-de-Marne	0,2 %
Val-d'Oise	- 1,5 %



S'agissant de la catégorie ABC, par département, le nombre de demandeurs d'emploi en janvier 2011 varie entre - 0,8 et + 0,4 % par rapport au mois précédent :

Paris	- 0,3 %
Seine-et-Marne	0,1 %
Yvelines	- 0,4 %
Essonne	- 0 %
Hauts-de-Seine	- 0 %
Seine-Saint-Denis	- 0,1 %
Val-de-Marne	0,4 %
Val-d'Oise	- 0,8 %



FLUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE

■ EVOLUTION DES DEMANDES D'EMPLOI ENTRÉES

La variation annuelle sur trois mois glissants des entrées à Pôle Emploi en catégories A, B, C a augmenté de 0,8 % sur un an : Licenciements économiques (2) (-24,2 %) ; Autres licenciements (-17,7 %) ; Démissions (-9,8 %) ; Fins de contrat à durée déterminée (+0,1 %) ; Fins de mission d'intérim (-2,6 %) ; Première entrée (-1,2 %) ; Reprise d'activité (-9,2 %) ; Autres cas (+12,1 %).

<i>Données brutes</i>	janv	déc	janv	Répartition des motifs	Variation annuelle sur 3 mois glissants (2)
	2010	2010	2011		
Paris					
Licenciements économiques (1)	793	622	649	3,2%	-24,2
Autres licenciements	2 518	1 847	2 059	10,1%	-17,7
Démissions	719	500	682	3,4%	-9,8
Fins de contrat à durée déterminée	4 266	3 215	4 413	21,7%	0,1
Fins de mission d'intérim	797	689	713	3,5%	-2,6
Première entrée	1 399	1 195	1 464	7,2%	-1,2
Reprise d'activité	1 103	840	1 040	5,1%	-9,2
Autres cas	8 497	8 329	9 291	45,7%	12,1
Ensemble	20 092	17 237	20 311	100%	0,8
<i>Pour mémoire :</i>					
Île-de-France (CVS)	97 074		99 146	-	2,1
France métropolitaine (CVS)	505 100		492 200	-	-2,6

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

(1) : Y compris fins de conventions de conversion, de PAP anticipés et de CRP.

■ EVOLUTION DES DEMANDES D'EMPLOI SORTIES

La variation annuelle sur trois mois glissants des sorties à Pôle Emploi en catégories A, B, C a augmenté de 0,6 % sur un an : Reprises d'emploi déclarées (+0,4 %) ; Entrées en stage (+3 %) ; Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation (0 %) ; Arrêts de recherche (maternité, maladie, retraite) : (-5,5 %) ; Radiations administratives (-5,3 %) ; Autres cas (+8,4 %).

<i>Données brutes</i>	janv	déc	janv	Répartition des motifs	Variation annuelle sur 3 mois glissants (2)
	2010	2010	2011		
Paris					
Reprises d'emploi déclarées	3 350	2 803	3 688	19,5%	0,4
Entrées en stage	708	696	672	3,6%	3,0
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation	8 228	8 168	8 699	46,0%	0,0
Arrêts de recherche (maternité, maladie, retraite) :	1 201	1 143	1 251	6,6%	-5,5
- dont maladies	510	471	551	2,9%	-0,6
- dont dispenses de recherche d'emploi (DRE)	256	241	159	0,8%	-36,9
Radiations administratives	1 658	1 692	1 548	8,2%	-5,3
Autres cas	2 857	2 932	3 039	16,1%	8,4
Ensemble	18 002	17 434	18 897	100%	0,6
<i>Pour mémoire :</i>					
Île-de-France (CVS)	86 557		91 522	-	5,7
France métropolitaine (CVS)	475 200		492 300	-	3,6

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

(2) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

Sur un an, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi varient de -2,2 % à Paris et de +1,6 % en IDF.

Une variation trimestrielle sur 3 mois glissants de :

- +7,3 % pour les offres d'emplois durables de plus de six mois (+7,5 % en IDF) ;
- -10,8 % pour les offres d'emplois non durables de six mois ou moins (-4,2 % en IDF).

TAUX DE CHOMAGE (T3 2010 – RESULTATS PROVISOIRES)

■ Taux de chômage trimestriel localisés par département – source Insee

Dernier taux de chômage de Paris connu au 3^e trimestre 2010 : 8,7 %.

Il reste inférieur de 1,8 point au taux du 1^{er} trimestre 2004 (10,5 %).

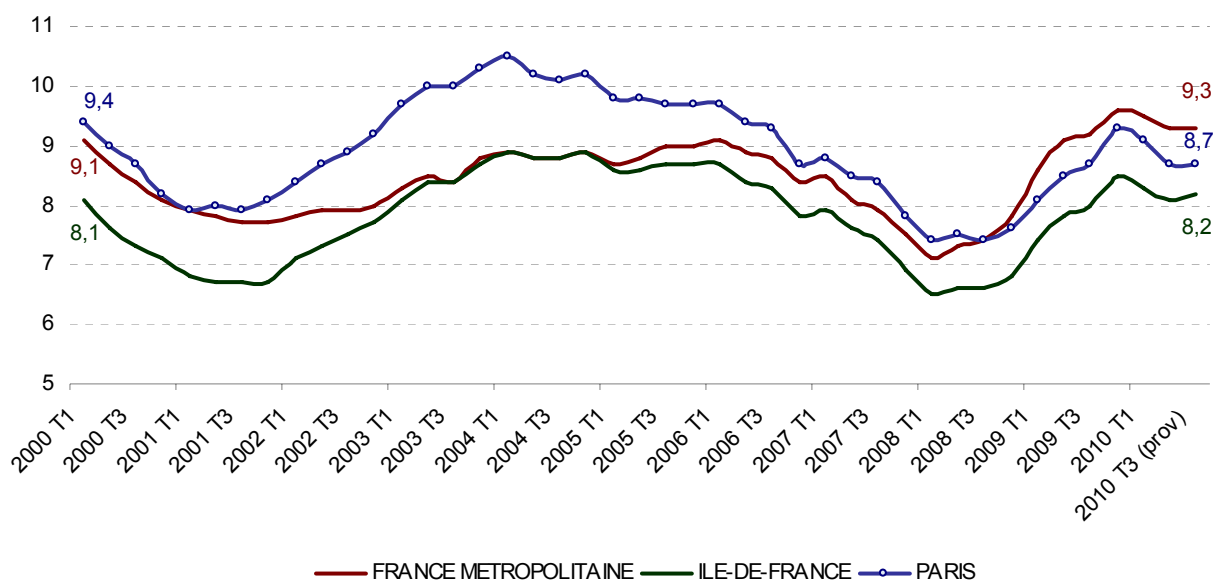
- Son évolution trimestrielle est nulle par rapport au 2^e trimestre 2010 ainsi que son évolution annuelle.
- Ce taux est supérieur de 0,5 point au taux trimestriel francilien : 8,2 % (évol. trim. + 0,1 % ; évol. ann. : + 0,2 %).
- Il est inférieur de 0,6 point au taux trimestriel national : 9,3 % (évol. trim. 0 % ; évol. ann. : + 0,1 %).
- En janvier 2011, le taux de chômage est à 9,9 % (10,1 % au T3 2010) dans la zone euro et à 9,5% dans l'UE 27 (9,6 % au T3 2010).

moyenne trimestrielle - données CVS	2009 T3	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 T3 (prov)	évol trimestrielle	évol annuelle	évol / T1 2004
FRANCE METROPOLITAINE	9,2	9,6	9,5	9,3	9,3	0	0,1	0,4
ILE-DE-FRANCE	8	8,5	8,3	8,1	8,2	0,1	0,2	- 0,7
PARIS	8,7	9,3	9,1	8,7	8,7	0	0	- 1,8
SEINE-ET-MARNE	7	7,4	7,3	7,1	7,2	0,1	0,2	0,1
YVELINES	6,4	6,8	6,7	6,5	6,7	0,2	0,3	- 0,3
ESSONNE	6,4	6,9	6,8	6,6	6,6	0	0,2	- 0,4
HAUTS-DE-SEINE	7,3	7,8	7,6	7,4	7,4	0	0,1	- 1
SEINE-SAINT-DENIS	10,8	11,4	11,3	11,1	11,2	0,1	0,4	- 1,3
VAL-DE-MARNE	7,7	8,2	8	7,8	7,9	0,1	0,2	- 0,6
VAL-D'OISE	8,7	9,2	9	8,8	9	0,2	0,3	0,1

- Précision de l'estimation du taux de chômage trimestriel : + / - 0,3.
Précision de l'estimation en évolution dans la limite de l'arrondi (+ / - 0,3 point).

■ Evolution du taux de chômage de 2000 à 2010 (trimestriel)

Taux de chômage trimestriel : 2000 - 2010



Remarques d'après la note méthodologique de l'Insee sur les taux de chômage localisés par régions et départements calculés par l'INSEE :

- les taux de chômage localisés ont une périodicité trimestrielle (depuis avril 2008) ;
- au niveau régional et départemental comme au niveau national, l'estimation du taux de chômage localisé pour le dernier trimestre publié est provisoire compte tenu du fait que l'enquête non-répondants à l'enquête Emploi n'est pas encore disponible ;
- cette dernière consiste en une enquête auprès des personnes dont la réponse n'a pas été recueillie dans l'enquête Emploi, par exemple parce qu'elles étaient impossibles à joindre au moment de la collecte de l'enquête ;
- de ce fait, les derniers taux connus du dernier trimestre de l'année en cours restent provisoires ;
- ils deviennent définitifs lors de la diffusion des taux de chômage localisés des trimestres suivants.

ANNEXE

■ LES NOUVELLES CATÉGORIES STATISTIQUES DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Sources et définitions : demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, organisme issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assédict.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Conseil national de l'information statistique (CNIS) sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (sept. 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1, 2, 3 en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6, 7, 8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A, B, C	Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés : si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisés, il n'en est pas de même des demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi sont enregistrées pour l'ensemble A, B, C et non au niveau de chacune des catégories A, B ou C.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, un concept différent du chômage au sens du BIT

- Les données concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi : la notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.
- Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi...
- A compter du 1^{er} juin 2009, la mise en œuvre du revenu de solidarité active (RSA) est susceptible d'affecter sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

▪ Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au Revenu de solidarité active (RSA)

Le Revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et généralisé le 1^{er} janvier 2011 en Outre-mer. Il a pour objet "d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires" (loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008). Il remplace le Revenu minimum d'insertion (RMI), l'Allocation de parent isolé (API) ainsi que les mécanismes d'intéressement liés à la reprise d'emploi.

Le RSA est une allocation destinée à porter les ressources du foyer au niveau d'un revenu garanti. Le revenu garanti est calculé pour chaque foyer en faisant la somme :

- d'un montant forfaitaire dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge et qui correspondait en juin 2009 au montant du RMI ou de l'API pour les parents isolés,
- de 62 % des revenus d'activité des membres du foyer, s'il y en a.

Un bénéficiaire du RSA est tenu "de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou d'entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle" s'il remplit les conditions suivantes (article L.262-28) :

- les ressources de son foyer sont inférieures à un certain montant forfaitaire, dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge (460,09 € / mois pour un célibataire sans enfant) ;
- il est sans emploi ou ne tire de l'exercice de son activité professionnelle que des revenus inférieurs à 500 € (décret n°2009-404 du 15 avril 2009).

Pour un bénéficiaire du RSA majoré (i.e. une personne isolée assumant la charge d'un ou de plusieurs enfants ou étant enceinte), il est tenu compte des sujétions particulières auxquelles celui-ci est contraint, notamment en matière de garde d'enfants.

Un bénéficiaire du RSA tenu aux obligations précisées ci-dessus est orienté par le Conseil général :

- de façon prioritaire, lorsqu'il est disponible pour occuper un emploi, soit vers Pôle emploi soit, si le département décide d'y recourir, vers un autre organisme participant au service public de l'emploi (mission locale, PLIE, organisme privé de placement...);
- vers les autorités ou organismes compétents en matière d'insertion sociale lorsque des difficultés (de logement ou de santé notamment) font temporairement obstacle à son engagement dans une démarche de recherche d'emploi.

www.rsa.gouv.fr/

Les données de la DEFM et des offres collectées sont corrigées des variations saisonnières, celles du détail des flux d'entrées et sorties sont des données brutes.
Source : STMT – Pôle emploi, Dares, Direccte IDF - ESE